

SAÔNE-ET-LOIRE

## Inflation, environnement, parc Éclat : les défis du Département

### Projet de parc Éclat à Tournus : ils dénoncent un « Puy du flou »



Près de 80 personnes ont manifesté à Mâcon ce jeudi en début d'après-midi. Photo JSL/Benoît MONTAGGIONI

Ce jeudi à Mâcon, ils étaient près de 80 à avoir répondu l'appel du collectif "Pas d'Éclat". Simples citoyens, militants écologistes, politiques ou syndicaux, tous se sont rassemblés à quelques mètres des grilles du Conseil départemental de Saône-et-Loire. Et tous voulaient interpeller le président Accary sur un projet qui lui tient beaucoup à cœur : le parc de spectacles historiques connu sous le nom de code Éclat qui pourrait sortir de terre au nord de Tournus dans les prochaines années.

#### « Bétonnisation » et « argent public »

Les opposants au projet de parc tenaient d'abord à dénoncer une « bétonnisation de terres agricoles ». Mais au micro, Éric Daillie, porte-parole du collectif, a surtout accusé le président Accary de bâtir un « mur du silence » autour du projet. Selon "Pas d'Éclat", « c'est en catimini » que le Département s'apprêterait à engager « des millions d'euros d'argent public au profit d'un projet privé ». Les opposants s'offusquent du financement par la collectivité d'équipements annexes au parc : notamment « un parking de 7 hectares pour 900 places de stationnement », une passerelle au-dessus de la voie SNCF, un giratoire ou encore de nombreux réseaux (eau, assainissement, électricité) et voiries... « Outre le coût inestimable que représente la perte de 24 hectares de terres agricoles, combien de millions d'euros ces projets vont-ils coûter aux contribuables, pour quels bénéfices ? », a lancé Éric Daillie. Son collectif appelle le président du conseil départemental à rendre public le budget prévisionnel des différents pro-

jets d'aménagements de la zone nord de Tournus lié au projet de parc Éclat.

#### « Le Département ne joue qu'un rôle de facilitateur »

Mais ce jeudi, cet appel, aucun élu ne l'aura entendu en direct. La session plénière du conseil départemental s'est en effet achevée à 13 heures, une heure avant que le collectif ne se rassemble devant les grilles.

Toutefois, quelques heures plus tôt, André Accary a tenu à rappeler au JSL : « Éclat est un projet privé. [...] Oui on va faciliter les aménagements autour, mais c'est ce que l'on fait toujours. Quand une pharmacie ou un hypermarché s'installe le long de la route nationale, souvent le Département va mettre un rond-point en place. Là, c'est un peu la même chose, on va faciliter l'accès des touristes à ce parc privé. »

Pour quel montant ? « On fait un travail de fond avec la communauté de communes et la Ville de Tournus, on n'est pas encore sur quelque chose de chiffré », avance André Accary. Il assure toutefois qu'on sera « bien en dessous » des « plusieurs millions d'euros d'argent public » avancés par les opposants. Le président ajoute : « On souhaite aussi que le projet soit une référence en terme environnemental. » Malgré les critiques, l'élu tient à indiquer : « Il y a certes une poignée d'opposants contre le projet, mais moi je rencontre énormément de gens qui me demandent "quand est-ce que ça va ouvrir ?" ». À ce stade, André Accary garde « l'espoir » que le parc de spectacles ouvre ses portes en 2025 à Tournus.

Benoît MONTAGGIONI